Image not found or type unknown

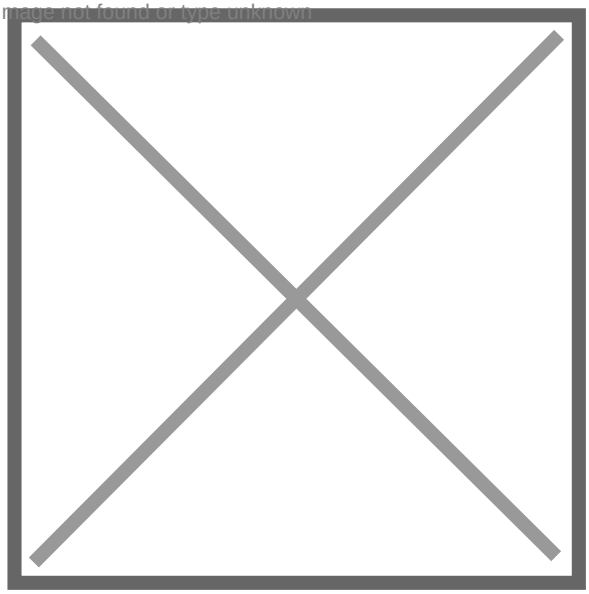

Commande internet problème de remboursement

Par **vesmo5_old**, le **09/08/2007** à **17:40**

Bonjour,

J'ai tenté d'effectuer un achat par internet auprès de la société Cdiscount. Je me suis trouvée confrontée à quelques difficultés :
Dans un premier temps, j'ai voulu régler par carte bleue. Cependant, ils ont refuser mon paiement, en effet, la somme (environ 890€) allait au delà de mon plafond.
Je leur ai donc envoyé un chèque (j'étais parfaitement solvable) qu'ils se sont empressés d'encaisser.
Après quoi, ils m'ont envoyé un mail, me demandant des pièces justificatives pour m'envoyer ma commande qu'ils avaient bloquée. Ce nouvel élément a augmenté les délais de livraison (le temps que j'envoie tout, qu'ils les reçoivent, etc...) De plus, ils me demandaient ces informations pour le paiement par CB qu'ils m'avaient refusé.
Je leur ai donc demandé de ne pas tenir compte des informations de ma CB dans la mesure où ils avaient déjà accepté mon autre moyen de paiement.
Je n'ai plus eu de nouvelles, et lorsque je les ai appelés, ils m'ont dit qu'ils avaient quand même besoin des justificatifs pour le chèque (déjà encaissé). Les délais étant trop prolongés (c'était pour un cadeau), j'ai souhaité annuler ma commande. Je le leur ai demandé par recommandé avec avis de réception. Ils m'ont redemandé alor des justificatifs pour DEBLOQUER MA COMMANDE ET ME L'ENVOYER. Je les ai rappelé, ils m'ont assuré m'avoir demandé des justificatifs pour l'ANNULATION. (j'ai pris soin de concerver tous nos échanges.
Ils refusent de me remboursemer en attendant. J'ai donc appelé une association de consommateurs qui m'a conseillée d'avoir recours à la répression des fraudes.
Je vais donc envoyer un nouveau recommandé à Cdsicount, mais je souhaiterais d'avantages d'informations sur ce type de litiges, et la confirmation que je suis dans mon droit avant

d'entamer des procédures.
Merci

Par **luciferati**, le **26/01/2010** à **11:32**

bonjour à tous,
pour ma part j'ai un très gros soucis avec galeries lafayettes .com .
En effet j'ai passé une commande depuis plus d'1 mois et je n'ai toujours rien reçu.
je les relance toute les semaine au téléphone et les interlocutrices me disent toujours la même chose " on sait pas " " il faut attendre ".Bien sur il va se soit que mon compte a été débiter de ma commande !!
J'ai fini par demandé par lettre recommandé l'annulation de ma commande et un remboursement total . A ce jour je n'ai toujours aucune réponse de leur part et pense aller devant le tribunal d'instance si aucune nouvelle.
Comme quoi même les grande marque on des ptis soucis .

Par **raymond**, le **26/01/2010** à **18:40**

engager une procédure d'injonction de faire aupres du tribunal d'instance, de la part de conseil59000@yahoo.fr

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés